

Questions orales

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, le député en conviendra, je pense que ce serait plutôt bizarre si je conseillais les particuliers en affaires à ce stade-ci de l'ordre du jour. Cela n'a jamais été le but de la période des questions et elle n'a jamais servi à cette fin.

Je puis dire au député que j'ai l'intention, comme je l'ai dit dans mon exposé budgétaire, de publier un avant-projet de loi sur la taxe de vente d'ici peu de temps, je l'espère. A ce moment-là—j'ai d'ailleurs répondu la même chose au député d'Edmonton qui m'a posé une question semblable—j'annoncerai s'il y aura un changement de date d'entrée en vigueur. Comme je l'ai dit à cette occasion-là, beaucoup d'hommes d'affaires et de personnes que la taxe de vente pourrait toucher ont demandé plus de temps pour en étudier toutes les modalités. Je vais tenir compte de ces instances.

M. Clark: Défilez-vous et sauvez-vous, MacEachen!

L'ANNONCE DE LA DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Madame le Président, le ministre sait qu'il laisse le milieu des affaires en plan depuis deux mois et demi à cet égard et à une foule d'autres. Il ne fait qu'ajouter à la confusion en laissant entendre qu'il pourrait changer la date. Le bruit a couru que ce serait le 1^{er} septembre, le 1^{er} janvier, peut-être même le 1^{er} juillet de l'année prochaine...

Mme le Président: A l'ordre. Je vois que le député se lance dans un discours. J'aimerais qu'il se borne à poser une question.

M. Blenkarn: Avec toutes mes excuses, madame le Président; je ne pouvais pas être plus bref. Quand le ministre s'ouvrira-t-il au milieu des affaires? Il le laisse en plan en ne précisant pas si ce sera le 1^{er} juillet, le 1^{er} septembre ou le 1^{er} janvier. Quand va-t-il s'expliquer à la Chambre? Quand dira-t-il si ce sera le 1^{er} janvier ou le 1^{er} juillet 1984? Que va-t-il faire? Quand va-t-il s'exécuter? Cela fait des semaines qu'il le promet aux gens d'affaires. Quand va-t-il se décider à annoncer la date?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, le député expose la situation de façon tout à fait fautive. Il y a eu énormément de consultations entre les gens d'affaires et les employés du ministère. Les gens d'affaires comprennent beaucoup mieux les effets possibles des changements proposés que le député ne le laisse entendre dans sa question. Si la date d'application est modifiée, quand l'avant-projet de loi sera rendu public, ce sera à la requête des gens d'affaires qui réclament plus de temps. Je suis bien prêt à agir, mais je veux prendre en considération les demandes légitimes de cet ordre.

LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE LÉGISLATIVE

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Ces réponses ne sont pas satisfaisantes, madame le Président, mais de cela nous ne sommes pas responsables. Le ministre devrait savoir que dans

le climat d'incertitude actuel, le fait qu'il se refuse à répondre avec plus de précisions aggrave la situation de l'emploi. Quand les hommes d'affaires ignorent ce qui se passe sur le plan des impôts, ils n'embauchent pas et ne donnent pas d'expansion à leur entreprise. Pourtant, le ministre persiste à déclarer qu'un jour il agira peut-être. Quand le ministre nous donnera-t-il une date précise? Aujourd'hui, dans une semaine, vendredi prochain, vendredi en huit, le 1^{er} mars? Quand présentera-t-il une mesure législative pour que nous sachions où nous allons?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, les dates ont été précisées. Les dates d'application ont été annoncées dans le budget. Cette certitude existe. Il n'est donc pas question d'incertitude. La seule incertitude qui puisse entourer la situation résulte de la question posée par un des collègues du député, donnant à entendre qu'il y aurait peut-être lieu de reporter l'application de la mesure à plus tard.

● (1420)

Je conseille aux députés d'en face de se concerter et de décider s'ils veulent faire régner la certitude ou semer l'incertitude.

M. Wilson: C'est vous qui l'avez semée.

* * *

LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT DUBIN

M. Pat Nowlan (Annapolis Valley-Hants): Madame le Président, en l'absence du ministre des Transports, j'adresse ma question au premier ministre, car elle concerne un sujet d'une importance vitale et primordiale. Le premier ministre n'a certainement pas encore eu la possibilité d'examiner et d'assimiler le rapport consacré par le juge Dubin à la sécurité aérienne, qui a été déposé hier, mais puisqu'il s'agit de sécurité aérienne aux aéroports en ce moment et qu'il s'y trouve d'importantes recommandations concernant les changements à apporter au service de recherche et sauvetage afin de regrouper et de coordonner les activités, le premier ministre veut-il nous donner l'assurance très ferme que lorsque le ministre des Transports reviendra—car il va s'absenter très souvent, foncer aux quatre coins du pays pour s'occuper de problèmes qu'il a créés de toutes pièces—il accordera la priorité absolue à la sécurité des transports aériens des Canadiens ainsi qu'aux mesures de recherche et de sauvetage, afin que les recommandations du juge Dubin qui n'appellent pas d'action législative puissent être décidées immédiatement, et que celles qui demandent l'intervention du Parlement puissent être présentées avant les vacances de Pâques?